|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Développer l’ouverture européenne et internationaleCode de l’éducation : [art. L. 421-7](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000027682921&cidTexte=LEGITEXT000006071191), [art. D. 421-2-1](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000021754046&cidTexte=LEGITEXT000006071191), [art. D. 337-54](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000029172517&cidTexte=LEGITEXT000006071191), [art. D. 337-55](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000029172520&cidTexte=LEGITEXT000006071191), [art. D. 337-64](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000029172526&cidTexte=LEGITEXT000006071191), [art. D. 337-69](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000030868721&cidTexte=LEGITEXT000006071191). Arrêtés :[arrêté du 21-8-2006](https://www.education.gouv.fr/bo/2006/34/MENE0602013A.htm) (indication "section européenne" sur diplôme BacPro), [arrêté du 27-6-2014](https://www.education.gouv.fr/bo/14/Hebdo31/MENE1406412A.htm?cid_bo=81157) (unité facultative de mobilité dans diplôme BacPro), arrêtés du 30-8-2019 (unité facultative de mobilité,'attestation MobilitéPro dans [les diplômes du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel et du brevet des métiers d'art](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=546F4497D1750E1FA6A3AF7A5EDFEDF2.tplgfr44s_2?cidTexte=JORFTEXT000039001883&dateTexte&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000039001399) et [du CAP](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000039017192&categorieLien=id)). Circulaires : [n° 2009-172 du 24-11-2009](http://www.education.gouv.fr/cid49724/menc0913416c.html) (coopération éducative européenne et internationale ; [n° 2013-106 du 16-7-2013](https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo29/MENE1316483C.htm) (transport et encadrement des élèves dans le cadre des sorties et voyages scolaires), [n° 2016-091 du 15-6-2016](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=103304) (Mobilité des élèves de collège et de lycée). [Nouvel Europass et Europass mobilité](https://eduscol.education.fr/2219/la-plateforme-europass) ; [Guides mobilités](https://eduscol.education.fr/960/la-mobilite-europeenne-et-internationale) ; [Semaine européenne des compétences professionnelles](https://ec.europa.eu/france/news/20201109/semaine_europeenne_competences_professionnelles_fr).  |  | **2020** |
|  |  |  |  |  |
| **Plan** Planifier |  | **Do** Mettre en œuvre |  | **Check** Evaluer |
| **Contexte, stratégie, sens, objectifs*** Quels sont les axes stratégiques de l’ouverture européenne et internationale de l’établissement ?
* Comment l’ouverture européenne et internationale s’insère-t-elle dans la stratégie de l’établissement ?
* Comment cette ouverture s’inscrit-elle dans les priorités académiques et nationales ?
* Comment cette ouverture est-elle formalisée dans le projet d’établissement ?
* Quels sont les objectifs définis pour faire entrer l’Europe et le monde dans l’établissement en termes de partenariats, de mobilités, d’échanges à distance, d’actions éducatives, d’enseignements des langues, etc. ?
* Quelles sont les mesures mises en place par l’établissement pour faire rayonner son ouverture européenne et internationale en interne et en externe ?
* Comment se concrétise cette stratégie en termes de mobilisation de la DHG et des IMP de l’établissement ?
 |  | **Acteurs – Actions – Moyens – Temps** **Actions** * Les actions d’ouverture contribuant à faire entrer l’Europe et le monde dans l’école sont-elles repérées ? (journée de l’Europe, journée franco-allemande, semaine de la solidarité internationale, semaine des langues, programme « Back to School », programme « Science in Schools », années croisées…)

**Acteurs** * Qui est le référent pour les actions européennes et internationales ? Quels sont les acteurs impliqués au sein de la communauté éducative ? Comment les équipes pédagogiques sont-elles mobilisées ? Un repérage des professeurs qui pourraient enseigner leur discipline en DNL est-il mis en place ? Un accompagnement est-il prévu pour les aider à développer leurs compétences ?
* Comment les élèves et leurs familles sont-ils mobilisés ?
* Quels sont les financeurs identifiés ?

**Partenariats scolaires** * Comment l’établissement est-il engagé avec des partenaires étrangers ? (conventions, programmes Erasmus+, eTwinning, programmes bilatéraux franco-allemands, franco-britanniques, appariements, etc.)
* Quelles sont les actions de coopération éducative mises en place dans ce cadre ?
* Quels sont les outils de communication utilisés pour les échanges à distance ? (visioconférence, plateformes sécurisées eTwinning ou autres, …)

**Mobilités sortantes et entrantes des élèves et des personnels** * Quelles sont les différentes formes de mobilité mises en place par l’établissement ? (individuelle ou collective, brève ou longue ; échanges ou voyages de classes, périodes de scolarité à l’étranger, séquences d’observation, visites d’entreprise, stages ou périodes de formation en milieu professionnel à l’étranger, volontariats de solidarité, service civique, chantiers bénévoles inscrits dans le cadre scolaire…)
* Quelle est l’organisation prévue pour accompagner et encadrer les mobilités ? (information, préparation, suivi, exploitation, évaluation, heures dédiées de l’emploi du temps, sollicitation des différentes instances consultatives, projet pédagogique...)
* En quoi la mobilité est-elle facteur d’innovation pédagogique ?
* Comment la mobilité des élèves et des personnels est-elle encouragée ? développée ?
* Comment l’établissement fait-il bénéficier l’ensemble de la communauté éducative de la présence :
* d’un assistant de langue vivante, volontaire franco-allemand, volontaire européen ?
* d’un enseignant étranger dans le cadre de programmes académiques, nationaux, européens (séjours professionnels, Erasmus+, Jules Verne …) ? de délégations étrangères ?
* d’élèves en échanges scolaires, Sauzay, Voltaire, programme franco-suédois... ?

**Valorisation** * Comment les expériences de mobilité des élèves et des personnels sont-elles reconnues (attestation, épreuve facultative de mobilité, …) ? Comment les compétences acquises grâce aux mobilités sont-elles valorisées ? Comment l’élève prend-il conscience des compétences qu’il a développées ?
* Quelle est la stratégie de communication mise en œuvre, en interne et en externe, pour valoriser les actions conduites ? (rubrique internationale sur le site internet de l’établissement, organisation de manifestations, ...)
* Comment l’établissement se fait-il connaitre à l’international ? (pages internet en langues étrangères, branches bilingues, …)
 |  | **Exemples d’indicateurs de suivi** * Partenariats actifs (qui ont donné lieu à des activités ces trois dernières années) avec des partenaires étrangers : nombre, nature, pays concernés.
* Mobilité des élèves : nombre, durée, pays concernés.
* Autres projets et actions : descriptifs, nombre, pays concernés.
* Montant des financements obtenus et sources.
* Nombre d’élèves impliqués directement et indirectement dans des actions de mobilités.
* Nombre d’enseignants impliqués directement et indirectement dans des actions de mobilités.
* Nombre d’élèves concernés par des attestations (passeports Europass, attestations Europro, Euro-mobipro, autres attestations).
* Nombre d’élèves présentant l’examen de l’épreuve facultative de mobilité.
* Nombre d’heures de la DHG et d’IMP fléchées sur des actions d’ouverture européenne et internationale.
 |

**Juin 2020 – Contributeur :**

**Dgesco A2-2 – Bureau des lycées professionnels, de l’apprentissage et de la formation professionnelle continue**

**Mise à jour fiche n° 12 guide 2017**

 **DIAGNOSTIC PARTAGÉ**

 **Act Agir**

**Objectifs**

**Points forts**

 **2.9**

**Actions**

**Points faibles**